



FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
TRIATHLON

2, RUE DE LA JUSTICE | 93213 SAINT-DENIS LA PLAINE CEDEX

contact@fftri.com | T. 01 49 46 13 50 | F. 01 49 46 13 60

www.fftri.com  /F.F.TRI  @FFTRI

MODALITES DE SELECTIONS

INTERNATIONALES

Saison sportive 2017

Version au 21 décembre 2016

MODALITES GENERALES DES SELECTIONS EN EQUIPE DE FRANCE ELITE

PREAMBULE

L'objectif majeur de la Fédération Française de Triathlon (F.F.TRI.) est d'obtenir à minima une médaille lors des Jeux Olympiques et Paralympiques de Tokyo. Le calendrier sportif international est très dense. Il se densifie encore en 2017, avec une augmentation importante du nombre d'épreuves de coupes du Monde inscrites au calendrier I.T.U. Pour toutes les disciplines reconnues de haut niveau de la fédération, les sélections en Equipe de France visent à la fois à être médaillées dans les épreuves de référence (Championnats d'Europe et Championnats du Monde) et contribuer à l'accession des jeunes sportifs au niveau international afin de préparer durablement notre future élite aux grands rendez-vous de demain.

CADRE GENERAL

- 1- Le Directeur Technique National (DTN) est le sélectionneur, il arrête la sélection après consultation du comité de sélection.
- 2- Les sportifs doivent être licenciés auprès de la F.F.TRI. pour la saison 2017.
- 3- Un quota peut être attribué au choix du sélectionneur en dehors de tout critère. Il en sera de même pour tout dossard supplémentaire qu'attribueraient les instances internationales (E.T.U.-I.T.U.).
- 4- Les sportifs ayant satisfait aux critères d'accès à la sélection deviennent sélectionnés au sein de l'équipe de France pour la compétition correspondante.
- 5- Si le nombre de sportifs ayant satisfait aux critères d'accès à la sélection est supérieur au quota attribué à la F.F.TRI., le sélectionneur choisit les sélectionnés dans l'intérêt de l'Equipe de France après consultation du comité de sélection.
- 6- Après l'attribution des places aux sportifs ayant satisfait aux critères d'accès à la sélection, s'il reste des places à attribuer, le sélectionneur peut, à discrétion, décider de retenir ou non un ou des sportifs dans l'intérêt de l'équipe de France. Ce ou ces sportifs pourront participer à une stratégie collective permettant à un autre membre de l'équipe de France de décrocher une médaille.
- 7- Le sélectionneur se réserve le droit de ne pas appliquer le quota attribué au pays.
- 8- La sélection et les obligations afférentes concernent les titulaires et le(s) remplaçant(s). Ce(s) dernier(s) peut (vent) être désigné(s) à tout moment à partir de l'annonce de la sélection.

- 9- Aucune sélection prononcée n'est définitive, la sélection reste subordonnée à l'application de la Convention de Sportif de Haut Niveau dûment signée, à la conformité de la préparation définie avec l'Entraîneur National et avec les objectifs de compétitivité du sportif dans le contexte international.
- 10- Le sélectionneur peut, à tout moment, retirer de la liste des sportifs sélectionnés, tout sportif qu'il considère ne plus être en mesure de disputer dans des conditions optimales la compétition pour laquelle il a été retenu, notamment en raison d'une blessure, d'une pathologie, d'une absence totale ou partielle du suivi médical ou d'un comportement répréhensible (lois et règlements nationaux ou internationaux) ou du non-respect du calendrier de compétitions.
- 11- Les modalités sont contingentes à la condition qu'aucune modification ne soit apportée par l'International Triathlon Union (I.T.U.) et/ou par l'European Triathlon Union (E.T.U.) aux règles en vigueur pour les Championnats du Monde, d'Europe et les W.T.S..
- 12- La F.F.TRI. se réserve le droit, à tout moment, d'amender ou modifier tout ou partie d'un texte de sélection pour tout motif dans l'intérêt de l'Equipe de France. En aucune manière, la F.F.TRI. ne pourrait être tenue pour responsable des conséquences entraînées par de tels amendements.

EQUIPE DE FRANCE ELITE

TRIATHLON COURTE DISTANCE

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !

CODE APE 9312Z - N° SIRET 337 535 868 00034



GRANDE FINALE DE LA SERIE CHAMPIONNAT DU MONDE

Lieu : ROTTERDAM (Pays-Bas)

Date de l'épreuve : 14 au 17 septembre 2017

Les sportifs (ves) qui réalisent les critères suivants doivent être éligibles par l'I.T.U. 26 jours avant le premier jour de compétition. Le sélectionneur se réserve le droit de pouvoir utiliser jusqu'à une substitution par genre tel que défini par la réglementation internationale.

Femmes et Hommes

Quota maximal I.T.U. : 5 Femmes / 5 Hommes

Critères d'accès à la sélection :

- Avoir terminé dans les 3 premiers(ères) d'une étape de la Série Championnat du Monde 2017 avant le jour de publication officielle de la liste de départ de la Grande Finale de la Série Championnat du Monde (ROTTERDAM 2017)
- Avoir terminé dans les 6 premiers(ères) d'une étape de la Série Championnat du Monde 2017 sur le format olympique avant le jour de publication officielle de la liste de départ de la Grande Finale de la Série Championnat du Monde (ROTTERDAM 2017),
- Avoir terminé deux fois dans les 8 premiers(ères) d'une étape de la Série Championnat du Monde 2017 avant le jour de publication officielle de la liste de départ de la Grande Finale de la Série Championnat du Monde (ROTTERDAM 2017)
- Etre dans les 12 premiers(ères) du classement de la Série Championnat du Monde 2017 le jour de publication officielle de la liste de départ de la Grande Finale de la Série Championnat du Monde (ROTTERDAM 2017)
- Avoir terminé dans les 8 premiers(ères) des Jeux Olympiques de Rio 2016
- Avoir terminé dans les 8 premiers(ères) du classement général de la Série Championnat du Monde 2016

Date de publication de la sélection : 9 août 2017

CHAMPIONNAT DU MONDE par équipe

Lieu : HAMBourg (Allemagne)
Date de l'épreuve : 16 juillet 2017

Distance : 4 x (300m - 8km - 2km) en relais (sous réserve de modification par l'I.T.U.)

Mixte : 1 seule équipe composée de 2 femmes et 2 hommes pourrait être inscrite auprès de l'I.T.U..

Le sélectionneur se réserve le droit de composer l'équipe la plus performante possible en s'appuyant sur les sportifs inscrits sur l'étape de la WTS d'Hambourg ou par tout autre sportif(ve).

Date de choix de la sélection : 15 juillet 2017

CHAMPIONNAT D'EUROPE – COURTE DISTANCE et SPRINT

Lieu : Pour le courte distance KITZBÜHEL (Autriche) et pour le sprint DÜSSELDORF (Allemagne)

Date de l'épreuve : Pour le courte distance du 16 au 18 juin 2017 et pour le sprint les 24 et 25 juin 2017

Femmes et Hommes

Quota maximal E.T.U. : 5 Femmes / 5 Hommes

Critères d'accès à la sélection :

- Avoir terminé dans les 3 premiers(ères) d'une étape de la Série Championnat du Monde 2017 avant le 15 mai 2017
- Avoir terminé dans les 6 premiers(ères) d'une étape de la Série Championnat du Monde 2017 sur le format olympique
- Avoir terminé deux fois dans les 8 premiers(ères) d'une étape de la Série Championnat du Monde 2017 avant le 15 mai 2017
- Etre dans les 12 premiers(ères) du classement de la Série Championnat du Monde 2017 au 15 mai 2017
- Avoir terminé dans les 8 premiers(ères) des Jeux Olympiques de Rio 2016
- Avoir terminé dans les 8 premiers(ères) du classement général de la Série Championnat du Monde 2016
- Etre Champion(ne) du Monde U23 2016

Le sélectionneur, après consultation du comité de sélection, se réserve le droit de compléter ou non cette sélection avec un ou des sportifs (ves) ayant déclaré leur intérêt pour le championnat d'Europe (en précisant courte distance et/ou sprint) auprès du DTN par voie postale à l'adresse suivante en précisant la ou les distances.

Fédération Française de Triathlon
à l'attention de Monsieur le Directeur Technique National
2 rue de la justice
93210 LA PLAINE SAINT DENIS

Les candidatures doivent être reçues **avant le 5 mai 2017**.

Date de publication des sélections : 17 mai 2017

CHAMPIONNAT D'EUROPE par équipe

Lieu : KITZBUHEL (Autriche)

Date de l'épreuve : en attente de confirmation par l'E.T.U.

Distance : 4 x (300m - 8km - 2km) en relais (sous réserve de modification par l'E.T.U.)

Mixte : 1 seule équipe composée de 2 femmes et 2 hommes pourrait être inscrite auprès de l'E.T.U.

Le sélectionneur se réserve le droit de composer l'équipe la plus performante possible en s'appuyant sur les sportifs sélectionnés sur le championnat d'Europe courte distance 2017 ou par tout autre sportif(ve).

Date de choix de la sélection : la veille de l'épreuve

ETAPE DE LA SERIE CHAMPIONNAT DU MONDE (W.T.S.)

ABU DHABI (Emirats Arabes Unis)	Triathlon CD	3 et 4 mars
GOLD COAST (Australie)	Triathlon Sprint	8 et 9 avril
YOKOHAMA (Japon)	Triathlon CD	13 mai
LEEDS (Angleterre)	Triathlon CD	11 juin
HAMBOURG (Allemagne)	Triathlon Sprint	15 juillet
EDMONTON (Canada)	Triathlon Sprint	29 juillet
MONTREAL (Canada)	Triathlon CD	5 et 6 août
STOCKHOLM (Suède)	Triathlon CD	26 août

Sous réserve de modification des dates et formats par l'I.T.U..

Le sélectionneur se réserve le droit de sélectionner ou non en équipe de France, un ou des sportifs (ves) ayant déclaré leur intérêt pour une ou des étapes de la W.T.S. auprès du DTN par voie postale à l'adresse suivante au plus tard 35 jours avant le premier jour de course. **Le choix des sportifs (ves) se fait dans l'intérêt de l'équipe de France. Les sportifs (ves) doivent s'assurer d'être éligibles sur la ou les étapes concernées.**

Fédération Française de Triathlon
à l'attention de Monsieur le Directeur Technique National
2 rue de la justice
93210 LA PLAINE SAINT DENIS

Les sportifs (ves) retenus seront informés de leur sélection par téléphone par l'Entraîneur National référent au plus tard au moment de l'édition de la start list.